



Universal Embassy

66 avenue Franklin Roosevelt
(anciennement avenue des Nations!),
1050 Bruxelles
www.universal-embassy.be

"Ne me demandez pas qui je suis et ne me dites pas de rester le même ; c'est une morale d'état civil ; elle régît nos papiers. Qu'elle nous laisse libre quand il s'agit d'écrire".

M. Foucault, Archéologie du savoir

Un lieu de représentation
des sans-papiers :

L'ambassade universelle à Bruxelles

Mouvement

L'Ambassade Universelle a été fondée par un réseau constitué autour de la lutte de sans-papiers, en janvier 2001. Ce collectif réunit au-delà des frontières et des disciplines, des individus conscients de la discrimination produite par le lien à une nationalité.

A court terme, c'est une habitation d'urgence: elle abrite une vingtaine de sans-papiers, soit en attente de régularisation, soit désireux d'entamer une procédure. L'Ambassade Universelle vise l'entraide et ainsi l'autonomie! Cette ambassade est installée dans le bâtiment déserté de l'ancienne ambassade de Somalie qui ne tient plus sa fonction depuis la déchirure de l'Etat somalien. Sous le regard de Siad Barré, dernier président d'une Somalie unitaire, des sans-papiers marocains, algériens, rwandais, bengladeshis, redéployent un mouvement des sans-papiers quasi éteint suite à la clôture officielle des débats par le vote d'une loi de régularisation ponctuelle en décembre 1999.

Après le départ des premiers régularisés, les nouveaux habitants de l'Ambassade qui n'ont pu, pour diverses raisons, bénéficier de la régularisation lancée en 1999, désirent à présent introduire des demandes sur base d'une ancienne procédure stricte au-delà du possible: elle autorise la régularisation sur base de "conditions exceptionnelles" (et de fait, il s'agit plus d'une soupape discrétionnaire que d'une véritable procédure). L'issue de ces demandes est en l'état hautement hypothétique, mais elles s'appuient également sur des propositions de révision de cette loi. Les juristes qui étudient ce domaine évoluent dans une direction parallèle: adapter la loi au regard de la jurisprudence établie par les commissions de régularisation ayant pratiqué la régularisation unique prévue en 1999 et introduire ainsi une procédure permanente. Cette régularisation n'a en effet pas résolu le problème initial: la constance de la reproduction de la clandestinité. Par contre, elle pourrait être perçue comme un premier pas en ce sens. Il s'agit donc bien de relancer le mouvement des sans-papiers, et d'empêcher que ne s'assoupisse un débat dont on a pas encore réalisé la pleine mesure.

L'Ambassade veut ouvrir ce cadre de réflexion pour se

donner une chance d'ouvrir les frontières.

Identités

Le mouvement des sans-papiers évoque un étrange paradoxe: il nécessite la constitution d'une identité animée de la volonté de disparaître. Sorti de la clandestinité la personne sans papiers accède à un indéterminé de l'espace de parole. Sa qualité substantivée est l'antichambre de l'opinion signifiante. Un avis d'expulsion peut contester sa légitimité à tout moment.

Electron libre de l'espace politique, le sans-papier n'a

*par Tristan Wibaut
pour l'Universal Embassy*

pas de statut à défendre ou d'identité à protéger, il affirme juste sa radicalité par le désir d'un changement fondamental de son état qui ébranle le non-dit des exclusions fondatrices de notre citoyenneté.

Le mouvement belge des sans-papiers apparu en 1998 sera un puissant révélateur de cette singularité. Impulsé par le mouvement associatif et l'occupation de l'église du Béguinage, les sans-papiers s'en discocieront et tenteront de mener leur propre lutte. Ils n'ont pas compris, ne pouvaient comprendre la logique du négociateur. On leur reprochera d'ailleurs suffisamment ce corporatisme de la survie, leur apolitisme, leur non-respect des règles du jeu...

Si cette identité est nue, elle peut également devenir un lieu d'universel. C'est un glissement de la figure humanitaire vers le politique. En terme symbolique également, il n'est pas neutre de quitter une église pour emménager dans une ambassade: l'asile et l'extraterritorialité n'y reposent pas sur les mêmes bases!

L'Ambassade Universelle tente de s'avancer dans ce passage: de la nudité de l'identité à l'universel à constituer. Comme toute ambassade, c'est une représentation, mais la figure de l'Etat a disparu. Ce qui est représenté est à venir. Ses habitants, les sans-papiers, nouveaux parias du monde libre, contestent en acte une citoyenneté consanguine à la nation. En s'immiscant dans les contours des représentations de l'Etat, l'ambassade repousse la limite de la frontière. Ses habitants l'ont déjà transgressée.

Et puis, rendre possible un au-delà de la survie. Des habitants déjà là développent leur aptitude à une action productrice de sens collectif. La constitution d'un universel passe par une pratique de l'universel à inventer localement. C'est cette dimension de l'universel que la déclaration de l'ambassade rédigée collectivement en décembre 2001 a voulu défendre en affirmant l'habitant, citoyen en droit.

L'Ambassade Universelle représente un nouveau monde commun, elle est une autre représentation de la rencontre. Elle dégage une sphère de sympathie et subsitue à l'identité en creux du sans-papier, une identité partageable. Ce monde véhicule une